

Descriptif du cahier des charges de Chef de Chœur

Tâches principales

- Etablir un plan de travail pour les choristes en collaboration avec la commission de musique
- Préparer le Chœur pour les diverses prestations de l'année
- Recruter des solistes (occasionnel)
- Contacter des musiciens (occasionnel)
- Collaborer avec les pasteurs pour le déroulement du culte (occasionnel)
- Etre présent aux séances de comité et à l'Assemblée Générale
- Avoir contact avec l'intendance (occasionnel + pour la réservation de la Cathédrale)
- Auditioner des solistes en cas de demande ou pour de futurs concerts
- Collaborer avec le pianiste attitré et/ou l'organiste (présences lors des répétitions)
- Placer les lutrins et les chaises de l'orchestre lors des répétitions des cultes-cantates et des concerts avec les musiciens
- Etablir les contrats des musiciens et solistes

Échéances

- Quelques cultes par année (Cathédrale de Lausanne, Chailly et parfois Montheron)
- 2 cultes à Vendredi-Saint (Cathédrale de Lausanne le matin et chapelle de St-Loup l'après-midi)
- 1 concert tous les 2 ans (en principe avec orchestre)
- 24 décembre (participation du Chœur lors d'un moment musical + participation au culte)
- Autres engagements (ex. culte Cantate, concert, Fête de la Musique ou autres demandes)

Disponibilités

- Répétitions avec le Chœur (tous les jeudis sauf vacances scolaires, quelques samedis par année, au besoin quelques lundis par année)
- Répétitions avec les solistes
- Séances de comité
- Assemblée Générale (1 fois par année)
- Cf. échéances

Aptitude ou profil

- Certificat de chef de chœur ou expérience en tant que chef de chœur
- Compétences pour la direction d'orchestre (cours de direction ou expérience de direction d'un orchestre d'environ 15 à 20 personnes)
- Bonnes connaissances de la liturgie et de la tradition réformée > (au sens large)
- Un intérêt pour la spiritualité chrétienne
- Une disponibilité pour participer à des cérémonies chrétiennes et pour adapter le programme musical à l'année liturgique et aux événements autour de la cathédrale
- Une expérience de travail en partenariat avec des acteurs divers (nécessité de bien collaborer avec la paroisse, le lieu-phare, l'organiste, l'intendance, et cohabiter avec la société des concerts et les organisations externes)
- Ouverture à travailler avec d'autres musiciens et chœurs
- Sens de la pédagogie
- Exigences

